

Procès-verbal des séances du 27 avril 1927.

Le Procès-Verbal des Séances du 26 avril est lu et approuvé.

Le Président informe ses collègues que le projet du Professeur Cassioli, de Florence, a été choisi par le Jury de la Médaille, comme la médaille des prix pour les Jeux Olympiques futurs.

Le Président a exposé ensuite au Comité les négociations entre la Commission Exécutive et la Fédération Internationale de Patinage. Il y a lieu d'espérer qu'une décision favorable interviendra lors de la réunion du Congrès de la Fédération à Luchon au mois de mai prochain. Aucun effort n'a été épargné pour dissiper les malentendus.

Le Baron Godefroy de Blonay expose ensuite la situation de la préparation des Jeux d'Hiver de 1928. Il entretient ses collègues du logement, du saut de ski et des moyens à envisager pour la remonte des bobs. Le C. I. O. approuve la décision prise par la Fédération Internationale de Bobsleigh et de Tobogganing d'admettre deux équipes de bobs aux épreuves olympiques, ainsi qu'un capitaine et un équipier de remplacement; pour le skeleton, deux concurrents et un remplaçant.

Le C.I.O. a ensuite pris connaissance de la lettre de la Présidente de la Fédération Sportive Féminine Internationale. Il décide que le premier des deux desiderata exprimés relève des Fédérations Internationales, et le second des Comités Olympiques Nationaux qui désignent eux-mêmes leurs Délégués à ces Comités.

Le Comité a pris ensuite connaissance d'une demande adressée par le Président de la Fédération Internationale de Gymnastique Educative. Il regrette de ne pouvoir l'accueillir favorablement, 1^o) parce qu'il est contraire aux usages reconnus par le C.I.O. d'admettre plus d'une fédération par sport, et 2^o) parce que les engagements pour la démonstration doivent être faits par les nations et non pas par une Fédération Internationale au nom d'un groupe de nations.

La proposition de M. Edström d'admettre la Fédération Internationale de Gymnastique Educative recon nue par le C.I.O. pour les démonstrations exclusivement, est rejetée à l'unanimité moins trois voix.

La décision prise à Lisbonne en 1926 au sujet des engagements pour les démonstrations de gymnastique aux Jeux Olympiques sera incorporée aux Règles Générales (Art. IX, avant-dernier paragraphe).

Le Président communique à ses collègues les rapports reçus des Fédérations au sujet des championnats du monde.

Avant d'aborder les Divers, le Comité approuve les dispositions prises par la Commission Exécutive pour le recouvrement des cotisations, pour une divulgation plus grande du Bulletin Officiel Olympique, et adresse à cette occasion des remerciements à Monsieur Mesalles Estivill, Secrétaire du Comité Olympique Espagnol pour sa collaboration dévouée et entièrement désintéressée.

Sur la proposition de Monsieur Edström, le Comité décide de faire frapper une médaille à l'effigie du Révérend de Courcy-Laffan. Le Président est chargé de prendre les dispositions nécessaires pour l'exécution de ce vœu.

Abordant enfin les Divers, le Comité enregistre un vœu de Monsieur le Comte de Penha-Garcia de voir développer la Bibliothèque Olympique, de Monsieur Keane de voir introduire le Hand-ball aux Jeux de 1932, de M. le Comte de Bonacossa de créer un brevet international de l'athlète. Une sous-Commission composée de MM. le Comte Bonacossa, Penha-Garcia, de Rosen, Clary, et Fearnley, est chargée d'étudier cette question et d'en faire un rapport à la Séance de la Commission Exécutive de Février 1928.

Les cotisations seront recouvrées par l'intermédiaire de la banque du C.I.O. Une lettre du Secrétariat en informera les Membres et les priera, s'ils préfèrent un autre mode de paiement, de bien vouloir s'en acquitter avant le 1er juillet.

Après avoir entendu les remerciements du Comte Gautier-Vignal pour le choix fait de Monaco comme siège de cette Session, le Président a exprimé au représentant du C.I.O. dans la Principauté toute la reconnaissance de ses collègues pour l'aimable réception dont ils ont été l'objet, ainsi que pour l'accueil infiniment gracieux de S.A.S. le Prince Louis.

Le Président déclare close la Session de 1927.

---:§:---

5. — Discours présidentiel prononcé à la séance d'Ouverture de la session du C.I.O. à Monaco.

Monseigneur,

Votre Altesse Sérénissime, en honorant de sa présence l'ouverture de la session du Comité International Olympique, a bien voulu donner à notre œuvre un témoignage d'estime et de sympathie, auquel nous sommes particulièrement sensibles, mais qui ne nous a pas surpris, connaissant l'inclination marquée depuis sa jeunesse par Votre Altesse Sérénissime pour la discipline et l'activité, ces deux qualités aussi nécessaires à l'athlète qu'au vaillant militaire que vous êtes.

Monsieur le Président du Comité Olympique de Monaco.

Je vous remercie de vos souhaits de bienvenue et je vous prie d'être auprès des autorités de la Principauté l'interprète de notre reconnaissance pour leur aimable hospitalité, ainsi que pour l'heureuse inspiration d'avoir mis à notre disposition l'institut océanographique, fondé par le Prince Albert I^{er} que sa science, ses explorations de la mer et ses mémorables créations permettent de ranger aussi bien parmi les grands hommes de sport que parmi les savants illustres.

Messieurs,

Le cadre formé par le riant paysage qui nous entoure est cette année tout à fait de circonstance, car l'atmosphère olympique est entièrement libérée des nuages qui l'assombrissaient. Vous vous souvenez tous du malaise qui pesait sur le monde sportif, malaise causé par ce vœu, émis à Prague par surpris, au cours d'une réunion officieuse et sans étude préalable. Habilement présenté

par ses promoteurs, il plaisait à première vue, parce qu'il flattait l'amour-propre des uns et donnait à d'autres l'occasion de satisfaire de vieilles rancunes.

Dans la pratique il eut été aussi nuisible aux Fédérations Internationales, dont il diminuait, au sein même de leur Comité, le prestige de leur Président, qu'au Comité International Olympique, dont il entravait l'action en le dotant à la fois de tous les maux qu'apportent avec eux le système électif et le parlementarisme.

A Lisbonne, sans vous arrêter à des questions de forme et n'écoulant que l'intérêt général, vous avez continué avec le plus grand soin l'étude de ce problème qui était depuis longtemps l'objet de votre attention. Vous n'avez pu retenir le vœu tel qu'il vous était présenté, car il risquait d'introduire au Comité Olympique le Nationalisme. Or, institution, non pas nationale, même pas européenne, mais mondiale, le C. I. O. trouve l'une de ses forces principales dans le juste équilibre parmi les différentes nations, auprès desquelles il est représenté, sans prépondérance de l'une ou de l'autre race. Vous êtes arrivés néanmoins à établir entre le C. I. O. et les Fédérations Internationales la liaison dont l'urgente nécessité s'imposait, depuis le jour où la partie technique des Jeux avait passé dans leurs mains.

Il restait à voir quelle opinion prévaudrait lorsque ce même vœu serait soumis en assemblée régulière au vote des délégués dûment qualifiés des Fédérations. Votre sagesse n'eut d'égale que la leur. Ils ne voulurent point laisser toucher à l'autonomie des Fédérations Internationales, dont l'autorité repose sur l'autocratie de leurs décisions, aussi le vœu fut repoussé, ainsi du reste que la création du Bureau Permanent, dans la forme que certains se proposaient de lui donner; ramené à n'être qu'un Office de Renseignements, ce Bureau a une réelle utilité; sous la forme d'un trust des Fédérations Sportives, il était un danger réel comme toutes les organisations syndicales qui aliènent la liberté individuelle. Il serait devenu, sous peu, le cénacle des mécontents, le noyau des révolutions, peut être même le promoteur des grèves. Les Fédérations Internationales, à l'exception d'une seule, acceptant loyalement la main que de grand cœur leur tendait le CIO, nommèrent leurs délégués.

La paix règne parmi les hommes de bonne volonté depuis le jour où les éléments sains des fédérations, sur l'appui desquels, je le dis avec quelque orgueil, je n'ai jamais cessé de compter, sont parvenus à faire prévaloir le bon sens et à faire adopter la seule solution permettant de fournir ensemble un travail utile, tout en sauvegardant les prérogatives de chacun.

Une collaboration dont les bons effets se font déjà sentir, s'est établie d'une façon régulière et permanente entre tous les dirigeants. Grâce à ce travail quotidien les questions qui paraissaient les plus difficiles à résoudre ne sont plus que des jeux d'enfants; les malentendus qui avaient le temps de se créer sont morts-nés, et bientôt les vieilles légendes auront vécu.

Pouvait-il en être autrement quand l'on sait que c'est d'accord avec les délégués du CIO que les Comités Olympiques Nationaux ont été formés et composés des délégués des Fédérations nationales? Epris du même idéal, ces véritables pionniers, aussi dévoués que désintéressés, connaissaient les immenses services rendus par les membres du CIO à la cause de l'Education Physique et des Sports et se rendaient compte combien l'œuvre du C. I. O. complète celle des Fédérations.

Celles-ci s'emploient principalement à former des sujets susceptibles de briller dans les concours, ou des équipes dignes de figurer dans les Championnats; elles n'ont pas à leur disposition les moyens d'éduquer la jeunesse, ni le loisir de s'occuper de ceux à qui l'âge ne permet plus d'aspirer aux grands triomphes, ou de ceux que la nature n'a pas gratifiés de qualités athlétiques suffisantes pour qu'ils aient jamais pu y prétendre. Les uns et les autres sont néanmoins dignes d'intérêt. La propagande faite depuis trente ans, grâce au développement de l'idée olympique, a porté ses fruits: partout l'on se rend compte qu'il n'est plus possible de se désintéresser des sports. Combien rares cependant parmi nos dirigeants sont ceux qui comprennent les questions sportives? Ils doivent être orientés dans la bonne voie. Amener les pouvoirs publics à créer, dans chaque ville, dans chaque village, des terrains de jeux en rapport avec le nombre des habitants, afin de pouvoir les mettre à la disposition des sociétés sportives, pour l'entraînement des athlètes; des écoles, pour l'éducation physique; de la population, pour la pratique des jeux en masse; les convaincre de l'utilité de bâtir des piscines; obliger les fédérations à former des moniteurs qui pourront, sur ces terrains, éduquer les enfants depuis leur jeune âge jusqu'au jour où il leur sera possible de s'affilier aux différents clubs, n'est-ce pas plus intéressant que de perdre son temps en vaines polémiques et pour réussir, n'est-il point nécessaire de s'assurer le concours de toutes les bonnes volontés et de séparer entièrement les sports de la politique?

A une époque où tout est vénal, n'est il rien de plus beau que de développer parmi la jeunesse l'idée de l'amateurisme et d'empêcher les sports démocratiques de se laisser corrompre par cet esprit de lucre, qui a pris naissance, il faut le reconnaître, parmi les sports pratiqués surtout par la classe des athlètes les plus fortunés?

Rechercher la formule la plus juste pour que la pratique des sports ne constitue pas un excès nuisible à la santé et ne soit pas un obstacle aux études; qu'elle ne devienne ni une cause de privations pour les familles, ni un moyen indirect de se procurer des ressources pécuniaires ou des places de complaisance; perfectionner l'organisation des Jeux Quadriennaux; fournir aux Fédérations Nationales les moyens de s'y faire dignement représenter, tel est le vaste domaine où il y a place pour l'activité de tous, telle est la tâche pour laquelle les membres du CIO sont spécialement qualifiés.

Ces problèmes sont si complexes, tant d'intérêts divers y sont engagés, que l'utilité d'une autorité morale indépendante est indéniable.

En dehors de toutes contingences, dépourvue de tout esprit de clocher, sans se soucier de la politique, elle doit pouvoir planer au dessus des partis pour conserver son prestige.

Cette heure semble avoir sonné et l'idée olympique va pouvoir enfin, sans entraves, poursuivre sa course triomphale.

Les Jeux de l'Amérique Centrale, qui furent célébrés, avec éclat, à Mexico, du 16 octobre au 2 novembre 1926, l'ont fait connaître dans ces Républiques lointaines et ont servi de complément à la croisade entreprise avec tant de zèle par notre collègue M. de Matheu. Cette année, si les circonstances politiques le permettent, nous verrons les VIIIes. Jeux d'Extrême -

Orient. Les Comités Olympiques Néerlandais et Suisse travaillent activement à l'organisation des Jeux de la IXe. Olympiade, pendant que celui d'Egypte prépare à Alexandrie les installations dignes des Iers. Jeux Africains.

Puisse cette ère de paix perdurer et vous permettre, mes chers Collègues, d'assurer dans vos pays respectifs, en parfait accord avec les autorités sportives, le développement du plan que je viens de vous exposer et dont nous allons au cours de cette session rechercher les meilleurs moyens d'exécution.

---:§:---

6.— **Eloge Funèbre du Révérend De Courcy-Laffan.**

Mes chers Collègues,

Nous sommes tous unis dans la même tristesse, en trouvant vide la place occupée depuis tant d'années par le Révérend de Courcy Laffan.

Sa disparition est un deuil cruel pour notre Comité. Pour les anciens il était plus qu'un collègue, il était le plus fidèle des amis; pour les nouveaux, le plus bel exemple à suivre; pour nous tous, le guide le plus sûr aux heures difficiles. Doué d'un jugement sain, il analysait rapidement une question et trouvait dans plusieurs langues les mots précis pour défendre son idée et vous convaincre. Il avait l'esprit du sage et l'âme de l'apôtre. Il fut l'un des plus ardents propagateurs de l'idée olympique; vouloir retracer sa carrière, ce serait faire l'histoire du Comité depuis sa fondation, car nul ne fut plus que lui fidèle à nos réunions et mêlé à toutes les luttes. Après avoir été l'âme des Jeux de la IVe Olympiade, il parvint à modifier l'opinion des athlètes britanniques à tel point que ceux-ci comptent aujourd'hui parmi nos collaborateurs les plus dévoués. Partant du principe qu'il faut s'adapter à son temps, il s'efforçait toujours de trouver des formules pouvant concilier la rigidité des anciens règlements avec les nécessités démocratiques de l'heure présente, sans jamais transiger cependant sur ce qu'il considérait être les règles fon-

damentales de l'amateurisme et du fair play. Ses vues libérales le faisaient aimer même par ses adversaires.

J'ai regretté d'avoir appris sa mort fort tard et d'être trop loin. J'aurais voulu aller déposer sur sa tombe l'hommage de notre affection et de notre reconnaissance. Ne pouvant le faire, j'ai envoyé, en votre nom, à sa famille et à la B. O. A. l'expression de notre douloureuse sympathie et je vous propose de télégraphier au Colonel de Courcy-Laffan, son frère, pour lui dire que notre première pensée aujourd'hui a été pour celui dont nous conserverons à jamais le souvenir.

---:§:---

7.— **Décision prise par la Fédération Internationale Athlétique d'Amateurs au sujet des Athlètes Amateurs qui voyagent durant des mois et touchent des dédommagements disproportionnés à leurs frais.**

(Extrait du Rapport de Mr. J. S. Edström)

Le Congrès de la F. I. A. A., réuni à La Haye le 7 août 1926, a pris la décision suivante:

«Aucun amateur ne pourra recevoir de paiement pour ses frais de voyage et autres dépenses, en vue de prendre part à des épreuves en dehors de son pays, pour une période passée à l'étranger supérieure à 21 jours au plus au cours de l'année. Il lui est également interdit de reporter les jours non utilisés durant une année sur l'année suivante. Une prolongation peut être accordée à l'athlète par la Fédération de son pays s'il est désigné par cette Fédération pour prendre part aux Jeux Olympiques ou pour représenter son pays dans des matches contre un autre pays. Le Comité de la F. I. A. A. a également le droit d'accorder des prolongations dans certains cas exceptionnels, s'il le juge bon.

Les Fédérations nationales sont responsables de la stricte observation de cette règle et contrôleront sévèrement le temps passé à l'étranger par leurs athlètes, ainsi que leurs dépenses, afin de pouvoir, le cas échéant, fournir des renseignements précis à la F. I. A. A.»

